

COMPTE-RENDU CSE DU 01 FEVRIER 2022

1) Approbation des PV non approuvés.

PV CSE extra. du 4/01 approuvé, PV du 13/12 approuvé, PV du 26/11 approuvé et PV CSE extra du 06/12 approuvé. Les PV seront affichés par deux pendant deux semaines dans les panneaux de la direction.

2) Informations sur l'établissement.

- Pas de visite ce mois-ci.
- Audit Total (assureur) pour le 10 mai.

3) Marche de l'établissement.

DECEMBRE

Chiffre d'Affaires : 161 K€/jr soit 2,25 M€

| PREVISIONNEL MOIS | K€/jr | M€ |
|-------------------|-------|-----|
| JANVIER | 180 | 3,8 |
| FEVRIER | 190 | 3,8 |
| MARS | 165 | 3,8 |

| En gras : objectifs 2022 | Chiffres du mois | Cumul 2021 |
|---|------------------|------------|
| Transport exceptionnel | 0 | 0 |
| Nombre de réclamations clients / 16 | 0 | 16 |
| PPM (obj.= 2) / 1 | 0 | 0,71 |
| Taux de rebut (obj. =0,90%) / 0.75% | 0,97% | 0,83% |
| CNQ (obj. = 1,2%) / 1.2 % | -4,84% | 1,36% |
| Taux de service mensuel (obj. = 98,7%) / 99% | 98,6% | 98,8% |
| Jours de stock de produits finis | 3 | - |
| RO, objectif 7% | 2,20% | -1,69% |

Concernant le CNQ, une partie des provisions ont été réintégrées, ce qui explique le CNQ négatif. Le début d'année commence bien, principalement grâce à PSA. Il faut que l'on remonte notre niveau de stock dans certaines références. La direction est inquiète concernant une possible pénurie de plastique.

4) Formation : Bilan exercice 2021.

Présentation du bilan de formation 2021.

QUESTIONS CGT

- 5) Les membres du CSE n'ont pas reçu de notification de la part de l'Inspection du Travail concluant à la conformité ou à la non-conformité du règlement intérieur. La Direction a-t-elle été notifiée de son côté ?**

La direction a bien reçu le retour de l'Inspection de Travail concernant le règlement intérieur et la charte informatique. D'après M. Fourneraut, le CSE ne reçoit pas forcément ce genre d'information.

Nous demandons que le règlement soit affiché correctement dans les panneaux de la direction, qui au passage auraient besoin d'être nettoyés.

- 6) Quel a été le chiffre d'affaires annuel 2021 et quel est l'objectif pour 2022 ?**

2021 : 41 711 M€ (tout cumulé : négoce et MOP : outillage) et 38 842 M€ pour la production.

2022 : Objectif C.A. production : 47 000 M€.

- 7) Quels sont les objectifs 2022 concernant les indicateurs et le résultat opérationnel ?**

Voir tableau de marche de l'établissement.

- 8) Où en sommes-nous avec la provision Renault ? Est-ce que toutes les anciennes affaires sont réglées ?**

La direction nous indique qu'un accord est proche avec Renault. Il y a toujours des litiges en cours et diverses provisions courent sur plusieurs années. Le site espère récupérer 50 000 € à la suite de litiges avec certains de nos fournisseurs.

- 9) Présentation de l'organigramme du service Qualité avec la répartition des tâches de chacun.**

La direction nous fait une présentation du service qualité et nous indique qu'avec une charge de travail moindre, il y a forcément moins de qualitatifs sur le site. Les élus CGT font remarquer que l'organigramme est difficilement lisible et compréhensible pour l'ensemble des opérateurs puisque le référent qualité d'un secteur peut être amené à « renforcer » un autre atelier en cas de réclamation. Nous demandons une meilleure communication de la part de la direction avec un organigramme beaucoup plus clair.

- 10) Respect de l'engagement pris par la Direction lors de la commission de suivi DDV du 17 décembre 2020 pour le remplacement du dessinateur-projeteur sur le site de Vierzon. Un recrutement externe était prévu ainsi qu'une période de formation en doublon avec notre actuel dessinateur-projeteur.**

Un dessinateur-projeteur intérimaire intégrera l'équipe indus. et sera mis en doublon avec M. Honnons jusqu'à fin mars. La direction indique que le recrutement en CDI n'était pas possible suite aux mauvais chiffres et à la crise sanitaire. Grosse interrogation des élus CGT sur le non-recrutement en CDI pour un poste aussi stratégique pour le site de Vierzon alors que Châteaudun a embauché 2 personnes en CDI au « mélange » et 5 recrutements CDI sont en cours (tech plasturgiste, superviseur logistique, tech atelier traitement de surface, animateur HSE, technicien matériaux).

M. Poupat fait une demande officielle auprès de la direction pour rencontrer les dirigeants qui ont refusé d'embaucher en CDI sur ce poste essentiel et stratégique. Il rappelle que nous avons

le projet EMP2 V4 de 20 M€ a mené à bien et qu'en prenant cette décision, c'est comme si on se tirait une balle dans le pied. Il remémore à la direction la mauvaise expérience de Châteaudun sur le projet BMW.

11) Télétravail :

a) Combien de personnes sont concernées par le télétravail imposé par le Gouvernement ?

Il y a 8 personnes concernées.

b) Combien de personnes ont télétravaillé à la suite d'un placement à l'isolement lié au virus ?

Il y a eu 3 personnes sur 7 jours.

c) Comment sait-on si les personnes télétravaillent ou sont absentes (congés, maladie) ?

Les personnes en congés ou en maladie ne sont pas joignables.

12) Point Covid : nombre de cas positifs, de cas contact et suivi du protocole sanitaire ?

8 personnes positives en semaine 4.

La tendance était à la hausse comme partout en France.

La vigilance est de mise sur le respect des gestes barrières.

13) Bilan sur les retours d'arrêt maladie de l'année 2021 : sont-ils tous bien réalisés ? Sont-ils vraiment analysés et par qui ?

Pour la direction, les retours d'arrêt maladie sont bien réalisés et analysés par le service R.H.

Le CSE s'interroge sur la « transparence » et la bonne analyse de ces entretiens, à savoir si certains retours d'arrêt maladie ne sont pas dû à un conflit entre un salarié et sa hiérarchie.

14) Risques psychosociaux au services Achats.

D'après la direction, ces risques sont dus à la difficulté à trouver sa position dans une nouvelle organisation pour l'acheteuse de Vierzon. Le fonctionnement sera revu et Mme Cassin sera déchargée de tâches qui ne rentrent pas dans son périmètre. Ces risques ont déjà fait l'objet d'un signalement lors de précédentes réunions CSE et il est inconcevable d'attendre un arrêt de travail ou un burn-out pour réagir !!!

15) Formation HR Connect : les salariés non-encadrants ont-ils tous été formés avant l'entretien ?

Pour la direction, les salariés non-encadrants ont été formés s'ils en ont fait la demande. Beaucoup de salariés n'ont pas été informés alors qu'il était prévu que TOUS les salariés le soient. Il est toujours possible de se former en faisant la demande auprès de Mme Thomas.

16) Quel est le pourcentage d'EIA réalisé ? Et quelle est la date butoir pour les réaliser ?

15% des EIA sont réalisés à ce jour. La date butoir est le 28/02/22.

17) Les entretiens professionnels ont-ils tous été réalisés ?

Il reste 6 personnes à voir.

18)Prime tuteur :

a) La Direction a-t-elle fait évoluer les conditions d'obtention de la prime et les personnes concernées ?

Pour la direction, seuls les tuteurs sont susceptibles de toucher la prime. A ce jour, il y a une grosse incompréhension sur la fonction de tuteur puisque des opérateurs qui ne sont pas tuteurs forment des intérimaires. Le CSE demande une réunion pour clarifier la fonction de « tuteur ». Les élus pensent qu'il n'y a pas suffisamment de tuteurs. La direction reconnaît qu'à aujourd'hui le système n'est pas au point.

b) Combien de primes tuteurs ont-été versées en 2021 à la suite de sa mise en place officielle ?

Seulement 2 primes ont été versées en 2021, cela semble curieux pour les élus CGT.

19)Secteur 400T :

a) Combien de temps va durer la période d'essai de l'éventuel futur animateur ?

Selon M. Goszka, la période d'essai est terminée et M. Morin est validé au poste. M. Poupat a un doute car le salarié concerné n'a toujours pas été reçu en entretien par son responsable d'UAP. M. Poupat interroge M. Fourneraut qui est le DRH du site mais il ne sait pas répondre.

b) Le départ d'un animateur approchant, quand est-ce que son remplaçant débutera sa période de formation en doublon ?

La période de formation en doublon du futur animateur débutera à partir du mois d'avril.

c) La Direction va-t-elle lancer le recrutement d'un 3^{ème} régleur ?

Non, pour la direction, il est inutile de recruter un troisième régleur. Les deux régleurs en place repassant en 3x8, une équipe sera dépourvue de régleur, ce qui aux yeux des élus CGT, ne paraît pas logique, ni cohérent !

20)Projet EMP2V4 : état d'avancement du projet et implantation de l'ilot ?

La direction nous indique que le projet est toujours en cours de validation (les investissements sont signés) mais à ce jour l'implantation définitive n'est pas figée. Il faut attendre un peu plus les avancées du développement pour pouvoir faire les bons choix stratégiques. Une réflexion est en cours concernant la gestion des flux.

21)Plusieurs constats de glissements de tâches sur plusieurs fonctions, ce n'est pas un fonctionnement normal ! La Direction compte-t-elle faire quelque chose ?

À la suite du DDV, plusieurs tâches se répartissent sur des salariés déjà chargés. La direction en a bien conscience et affirme que cela est provisoire tant que la situation économique restera aussi morose et donne comme exemple les régleurs insuffisamment chargés actuellement en production. Les élus CGT craignent que cette situation perdure dans le temps. La direction affirme que les promotions continuent malgré la situation économique.

22)Maintenance : manque d'effectif à la suite de la hausse de charge et au transfert d'un technicien.

Le recrutement d'un technicien de maintenance avec de l'expérience est toujours en cours. Un candidat était ok mais n'a pas donné suite. Nous insistons sur le fait que ce service est sous tension entre le manque d'effectif et la pénurie de pièces de rechange pour le curatif.

23)Petit train : encore et toujours des problèmes d'organisation et de remplacement en cas d'absence du conducteur titulaire.

La direction reconnaît bien le problème et nous soumettra une proposition de nouvelle organisation fin février.

24)Qui a payé la réfection des moules d'IC1 et combien cela a-t-il coûté ?

Le coût s'élève à environ 3000 euros après négociation (7500 euros initialement de prévu). Le tri, la sécurisation des pièces seront refacturés au fournisseur (entre 25000 et 30000 euros). Nous déplorons à nouveau le manque de réactivité de la part de l'atelier puisque plusieurs problèmes sont remontés par le biais des feuilles de réactivité.

25)Problème d'étanchéité sur une référence des FQ (réclamation qualité/ pb dimensionnel fournisseur ?).

Les moules vont être refait. La direction nous indique qu'elle essaiera de facturer la réparation auprès du fournisseur mais que cela sera compliqué car il avait communiqué sur une dérive dimensionnelle.

26)Où en sommes-nous avec la digitalisation des bons de qualité ?

Plusieurs îlots 400T sont déjà digitalisés, ce qui facilite le suivi en cas de réclamation. Le déploiement continue et est assuré par M. Chouraki. Les problèmes de réseau sont évoqués ainsi que les formations « sauvages » au pied des machines en pleine production.

27)Problème de tailles et de qualité des pantalons de travail, serait-il possible de changer de fournisseur ?

A la suite d'une tentative de hausse des prix, la direction recherche un nouveau fournisseur. Des échantillons ont été commandés et seront mis à l'essai prochainement.

28)Existe-t-il un stock de vêtements chauds au magasin ?

Non, uniquement à la commande.

29)Où en sommes-nous avec le remplacement du produit « Renoclean » ?

Le « Renoclean » est remplacé par un nouveau produit disponible au labo car il nécessite une dilution.

30)Gestion du chauffage dans les bâtiments.

Pour la direction, le problème vient essentiellement de la mauvaise isolation (trop coûteuse !) des bâtiments, ainsi que plusieurs chaudières assurent le chauffage sur le site. Les opérateurs peuvent demander des vêtements chauds auprès de leur hiérarchie.

31)Dates de la fin des travaux et de la réouverture des vestiaires ?

La direction espère la fin des travaux pour fin février. Ensuite, un grand nettoyage sera fait ainsi que des travaux de peinture. La réouverture se fera fin mars-début avril.

32)Problème dans le suivi du nettoyage des locaux.

La direction a demandé un changement d'équipe de nettoyage. Le CSE insiste sur le fait qu'il s'agit avant tout d'humain avec des heures de travail en moins et, bien souvent, très mal accompagné par leurs responsables.

QUESTIONS DIVERSES :

- Rappel de la règle enfant malade : Possibilité d'être absent dans la limite de 24 heures payées, fractionnables à l'heure. La règle discriminatoire (seulement les femmes et les pères divorcés ou veufs) est retirée à la demande des élus CGT.
- Demande d'un PC portable auprès de la direction pour la CSSCT.
- Suite à certaines rumeurs, un deuxième centre d'usinage a été chiffré à hauteur de 280 000 euros. La direction insiste sur le fait qu'il ne s'agit que d'un chiffrage.
- Concernant les problèmes rencontrés avec Hélium, il faut impérativement les faire remonter au service RH pour qu'il puisse en faire de même auprès du prestataire.



CANDIDATS **CGT AUX
PROCHAINES ÉLECTIONS !**

Prochaine réunion CSE, le vendredi 25 février à 9h15.